

Conditions d'admission

La halte-jeux **les Marmousy** fixe les conditions d'admission suivantes :

- Les parents adhèrent à l'association **les Marmousy** et s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Age de l'enfant : de 2 ans et demi à l'âge d'entrée à l'école obligatoire.
- Chaque mère, père ou autre personne proche de l'enfant assistera l'éducatrice selon **le calendrier des tournus** établi à l'avance.
- La halte-jeux **les Marmousy** n'est pas responsable d'un dommage que votre enfant pourrait causer à autrui: c'est à vous de l'assurer en responsabilité civile. Votre enfant doit également être couvert par une assurance contre les accidents. La halte-jeux **les Marmousy** décline toute responsabilité en cas de perte d'effets personnels.

Fiche de l'enfant

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____ Langue maternelle : _____

Assurance maladie/accidents : _____ Confession : _____

Allergies/Soins particuliers : _____

Pédiatre (nom, localité, téléphone) : _____

Frère(s) et sœur(s) (prénom, âge) : _____

Fiche des parents

Père (Prénom, NOM, profession) : _____

Mère (Prénom, NOM, profession) : _____

Rue : _____ NPA / Localité : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Mobile Père : _____ Mobile Mère : _____

En cas d'urgence (nom, téléphone) : _____

Revenu total mensuel net des parents : [] moins de 4'000 [] 4'000 à 4'999 [] 5'000 à 5'999
[] 6'000 à 6'999 [] 7'000 à 7'999 [] plus de 7'999

Compte bancaire (IBAN) / postal (CCP) pour remboursement : _____

Paiements des frais d'écolage : [] BV au guichet postal (frais postaux à votre charge) [] Internet (e-banking, sans frais)

Sélection demi-journée(s)

Demi-journée(s) - Matin : [] Lundi [] Mardi [] Mercredi [] Jeudi [] Vendredi

Date de début souhaitée : _____

Site Web www.lesmarmousy.ch

Autorise des photos/vidéos de l'enfant : dans la partie privée du site web (avec login) [] OUI [] NON
dans le groupe Whatsapp des Marmousy [] OUI [] NON

Lieu / Date : _____ Signature : _____



Tarifs et conditions de paiement 2018/2019

L'écolage se paie à l'avance par mois entier au début du mois, soit par bulletin de versement au guichet postal (frais postaux à votre charge), soit par Internet (e-banking, sans frais). L'écolage se paie pour la période allant du 1er septembre au 30 juin, même si l'année se termine parfois en juillet et que la rentrée scolaire est à fin août.

Toute résiliation doit s'annoncer par écrit un mois à l'avance.

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après paiement de la cotisation annuelle et du premier mois d'écolage. A défaut de paiement dans un délai de 14 jours après validation de l'inscription, la demande d'inscription sera annulée.

Vous trouverez ci-après la liste des tarifs valables pour 2018/2019*, établis en fonction des revenus des parents. L'écolage doit être réglé dans sa totalité, même si votre enfant ne se rend pas aux **Marmousy** pour cause de maladie, de vacances ne concordant pas avec les vacances scolaires ou autres.

Nbre de matinée	Tarif mensuel en fonction du revenu** (CHF)					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F
1 matinée par semaine	40.-	45.-	50.-	55.-	60.-	65.-
2 matinées par semaine	80.-	90.-	100.-	110.-	120.-	130.-
3 matinées par semaine	120.-	135.-	150.-	165.-	180.-	195.-
4 matinées par semaine	160.-	180.-	200.-	220.-	240.-	260.-
5 matinées par semaine	200.-	225.-	250.-	275.-	300.-	325.-

**Revenu total mensuel net des parents, y compris allocations familiales et diverses pensions

- **Barème des tarifs :** Tarif A : < 4'000.- / Tarif B : 4'000.- à 4'999.- / Tarif C : 5'000.- à 5'999.-
Tarif D : 6'000.- à 6'999.- / Tarif E : 7'000.- à 7'999.- / Tarif F : 8'000.- et plus
- Rabais de 20% pour le deuxième enfant inscrit
- Tarif A, ou si déjà Tarif A rabais de 10%, pour le parent membre du comité occupant le poste de trésorier, secrétaire, ou président. Un rabais d'une classe est octroyé à tout parent membre du comité.
- Tarif F plus majoration de 10% pour les résidents hors commune de Lausanne
- La direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation peut procéder à des contrôles quant à l'exactitude des données financières et se réserve le droit de demander des justificatifs de revenus.

Cotisation annuelle par famille (année scolaire) : CHF 50.-
CHF 30.- si début fréquentation après Pâques

Dépannage, prix par matinée : CHF 15.-

* sous réserve de modifications apportées lors de la prochaine Assemblée générale en septembre 2018.